

PA
INFO

Bulletin d'information de



ASSOCIATION PATINOIRES
ARTIFICIELLES ROMANDES

1995

-

DECEMBRE

-

N° 18



Sylvain François

Salut François,

Si l'on me demande de te décrire, je choisis trois personnages que j'admire beaucoup, pour diverses raisons : Antoine de Saint-Exupéry, le Petit Prince et, permets-moi une confidence, Jean Gabin, dont tu appréciais particulièrement une chanson qui débute par ...

JE SAIS, JE SAIS, JE SAIS...

Antoine de Saint-Exupéry, le pilote, l'aventurier, l'écrivain, pour ta détermination, ta volonté, ton habileté, ton imagination, ta patience, ta sagesse.

Le Petit Prince, cet enfant, ce petit bonhomme extraordinaire pour son renard et sa rose. S'approprier, créer des liens, avoir besoin l'un de l'autre, être unique, être responsable pour toujours de ce que tu as approprié...

Le Petit Prince me fait penser à toi, à ta sensibilité bien « cachée » sous une carapace épaisse et sans défaut, pour ton rire moqueur, pour ton sens créatif, pour ton perfectionnisme, pour ta manie de tout remettre en question, pour ta bonté aussi...

JE SAIS, JE SAIS, JE SAIS...

Toutes les fois que je te demandais un avis ou un commentaire sur un texte, un article, une lettre, une prise de position, une idée, en guettant avec une certaine inquiétude ton approbation, tu répondais « ouais...mais » et ton argumentation, critique impitoyable, faisait ressortir l'imperfection ou l'inexactitude de ma proposition.

Tu devenais intransigeant et intraitable et pour te convaincre en vue de la réalisation d'un projet, je devais repartir à zéro, réfléchir et démontrer, point par point, le bien-fondé de mon raisonnement, Parfois François, ton côté incorruptible m'a fait serrer les poings (et les dents!) mais je dois bien l'avouer aujourd'hui (pas facile!), tu avais (presque) toujours raison et tes exigences étaient pertinentes et nécessaires.

JE SAIS, JE SAIS, JE SAIS...

Ton pote, Jean Gabin, poète et rêveur à ses heures, tout comme toi, appréciant sa bière et sa cigarette, qui chante toute sa vie « Je sais, je sais, je sais... » pour comprendre et réaliser, beaucoup plus tard, qu'il sait qu'on ne sait jamais...

Alors, juste pour toi François, rappelles-toi ces paroles du Petit-Prince :

« ...Toi, tu auras des étoiles comme personne n'en a... »

Que veux-tu dire ?

Quand tu regarderas le ciel, la nuit, puisque j'habiterai dans l'une d'elles, puisque je rirai dans l'une d'elles, alors ce sera pour toi comme si riaient toutes les étoiles. Tu auras toi, des étoiles qui savent rire ! Tu seras toujours mon ami. Tu auras envie de rire avec moi. Et tu ouvriras parfois ta fenêtre, comme ça, pour le plaisir...

Et tes amis seront bien étonnés de te voir rire en regardant le ciel. Alors tu leur diras :
« Oui, les étoiles, ça me fait toujours rire ! ».

Tu sais François, chaque soir, j'ouvre ma fenêtre et je ris en regardant les étoiles.
Une particulièrement.
La Tienne.

Pierre Gueissaz

PATI - INFO VOUS PROPOSE :

Séance A.P.A.R. à Neuchâtel

Les notes de la séance permettent de rappeler les dossiers traités et le suivi à donner pour chacune des patinoires

Rapport préliminaire

du groupe de travail
chargé de mettre sur pied un cours de formation
pour les maîtres de glace

Piscine - Patinoire de Montchoisi, à Lausanne

Chronique d'une transformation annoncée

Mérite François Chevillat

A l'intention des inventeurs, créateurs, innovateurs,
une reconnaissance au mérite...

AINSI PARLA **SCHMALZ**

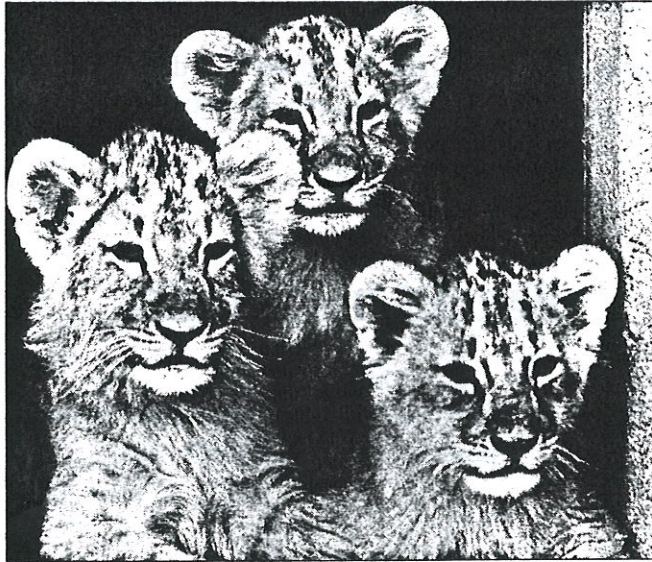
Longue vie au système de valeurs des hommes

Il n'y a pas très longtemps, une femme d'une quarantaine d'années a été tuée par un lion des montagnes alors qu'elle faisait son jogging dans les collines de la Sierra Nevada, en Californie. Peu après sa mort, des amis ont organisé un fond de solidarité pour les deux enfants qu'elle laissait.

Quelques jours plus tard, quand les autorités de Placerville, après avoir traqué, débusqué puis tué le lion joueur, un zoo local commença à récolter des fonds pour le lionceau orphelin. Pendant les semaines qui suivirent, on récolta plus d'argent pour le lionceau des montagnes que pour les deux enfants de la victime. Résultat: 21 000 dollars contre 9000, au profit du jeune félin.

Et nous, cousins de l'infortunée joggeuse, que faisons-nous de tout cela? Que devrions-nous penser de nous-mêmes? Les enfants de la sportive étaient-ils d'affreux jojos? Le lionceau, doux, mignon et câlin? Est-ce que les gens préfèrent avoir, pour voisin de palier, un lion des montagnes plutôt que des jeunes qui risqueraient de jouer du hard rock du matin au soir ou de lancer des tomates sur les voitures qui passent?

Quoi qu'il en soit, il y a matière à s'étonner, à s'émerveiller du spectacle, sans cesse recommencé, de la création et de la destruction des va-



Des lionceaux orphelins seraient-ils plus importants aux yeux des Américains que des enfants sans maman? ©

leurs humaines. Et j'ai de quoi m'étonner et m'émerveiller jour après jour.

Aujourd'hui, nouvelle perle: la direction scolaire d'un district de Floride, vient de faire passer une loi demandant aux professeurs d'enseigner que la culture américaine est une culture supérieure à

toutes celles existant ou ayant existé sur notre bonne terre. Cette nouvelle — pour des raisons évidentes à quiconque a, une fois dans sa vie, mangé chez McDonald's, visité Venise et Cleveland, admiré un Botticelli ou un Ingres et zappé sur les chaînes américaines ou vu « Terminator II » — m'a étonné et stupé-

fait, bien plus que le fond de solidarité pour les orphelins.

Mais je suis aussi inquiet pour le futur de ma mère patrie. En effet, puisque les gens de la côte ouest donnent plus de valeur à la culture du lion des montagnes qu'à la culture américaine, puisque ceux de la côte est sont convaincus que la culture américaine est supérieure, non seulement à celle des félins, mais également à celle de la Renaissance et de la Grèce antique, j'ai bien peur qu'une seconde guerre civile ne soit prête à éclater.

Pour terminer, considérons un récent événement du grand labyrinthe des valeurs humaines. Je veux parler du quotidien fort en vitamines qui se vend à côté de celui que vous avez entre les mains. Page après page, photo après photo, article après article, ce quotidien se consacre, depuis des semaines, avec dévotion, à l'équipe suisse de football. Pourtant l'équipe nationale de basket jouait, vendredi dernier, son premier match sous la direction d'un nouvel entraîneur. Or, dans le quotidien orange de samedi, pas un mot. Pas trace même du score. Pauvre basket dévotaminé...

Longue vie aux lions des montagnes! Longue vie à la culture américaine! Longue vie au football!

Jon Ferguson □

Séance A.P.A.R.

Neuchâtel - Mercredi 13 décembre 1995

Présents :

SAIGNELEGIER	CROCI Gino
LA CHAUX-DE-FONDS	PILLER Daniel
LAUSANNE	ROBERT Yves
TRAMELAN	VUILLEUMIER Jean-Claude
MEYRIN	VERMESSE Bernard
MEYRIN	DUPERRIER Robert
THONEX	EHINGER Jean-Pierre
THONEX	RIEDO Théodore
SION	ZADIK Jacqueline
SION	LOCATELLI Antoine
PRILLY-MALLEY	GUEISSAZ Pierre
PRILLY-MALLEY	BRIAND Roland
LE LOCLE	BLASER André
FRIBOURG	PELLETIER Gaston
PONTS-DE-MARTEL	JEAN-MAIRET Eric
MOUTIER	JOBIN Maxime
MOUTIER	SCHNEGG Olivier
VERBIER	BERGUERAND Patrice
MONTHÉY	SCHUPBACH Jean-René
MONTHÉY	BERRUT Gilbert
LEYSIN	EUGLER Charly
LEYSIN	GERBER Jean-Marc
GRAND-LANCY	MENOUD Alain
DELEMONT	COMTE Francis
NENDAZ	FOURNIER Fabien
MORGES	REGAMEY J.J.
MORGES	WEBER Patrick
MORGES	JULMI S.
CHAMPERY	CLEMENT Diego
NEUCHATEL	HENRIOUD C.-A.

Excusés :

Loèche-les-Bains
Vallée de Joux
Château d'Oex

L'assemblée se recueille à la mémoire de notre collègue François Chevillat, membre fondateur de l'A.P.A.R.

En préambule, le Comité présente une nouvelle patinoire, le Centre Sportif Sous-Moulin et ses deux représentants présents :
Jean-Pierre Ehinger et Théodore Riedo.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à ces nouveaux collègues et chaque patinoire est à disposition pour des informations ou des rencontres si nécessaire.

Ordre du jour

L'ordre du jour est accepté avec proposition de laisser le point « divers » ouvert.

1. Annuaire A.P.A.R.

Au risque de se répéter, l'Annuaire A.P.A.R. est une mine de renseignements indispensables. Les commentaires, remarques, suggestions, de votre part, ne pouvant qu'améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information.

Ne pas oublier de transmettre à Claude-Alain Henrioud, à Neuchâtel, toute modification à l'intérieur de votre patinoire et ce, au moyen des feuilles spécifiques.

2. Identité romande

Cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations membres de l'A.P.A.R. (pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers).

Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

Ne pas oublier d'informer votre personnel de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un « spécimen » de cette carte serait judicieux à la caisse !

Toute modification est à signaler et à transmettre à Claude-Alain Henrioud, à Neuchâtel.

3. Reconnaissance de la profession de maître de glace

Une rencontre s'est déroulée l'année dernière à Berne entre l'OFIAMT et les patinoires suisses au sujet de la reconnaissance du métier de maître de glace. Il s'agit d'une démarche à long terme, compliquée et coûteuse.

Votre association a donc pris la décision d'aller de l'avant et un groupe de travail a été formé afin d'élaborer et de proposer des cours de formation à l'intention des maîtres de glace.

Le groupe de travail est représenté par :

Laurent Froidevaux	de Saignelégier
Cédric Perrin	de La Chaux-de-Fonds
Jean-René Schupbach	de Monthey
Gilbert Racine	de Neuchâtel
Roland Briand	de Lausanne

Nous vous invitons à prendre connaissance du rapport préliminaire dans le Pati-Info.

Nous vous informons que le prochain cours de maîtres de glace aura lieu à Saignelégier, les **23 et 24 mai 1996**. Réservez donc vos dates !

4. Certificat de service

Un certificat de service incluant les cours suivis sera remis à chaque participant. Il représentera, pour chaque maître de glace, un catalogue de références quant à son niveau de formation et/ou de perfectionnement. Il reste à définir ou à préciser un niveau d'exigence pour obtenir l'attestation du cours suivi, ainsi qu'un label de qualité. Cet aspect sera analysé ultérieurement.

5. Pati-Info, décembre 1995

L'échéancier pour recevoir les articles ou nouvelles des régions est fixé au 22 décembre 1995. Les patinoires concernées par la parution d'articles dans les journaux doivent nous communiquer l'information. Nous répétons notre message, donnez-nous de vos nouvelles, racontez-nous ce qui se passe dans votre région ???

6. Constitution du Comité A.P.A.R.

Actuellement, le Comité restreint cherche une personne disponible pour compléter l'équipe. Il s'agit d'un maximum de 4 séances par année avec une implication personnelle et réelle pour contribuer à dynamiser votre Association.

Les volontaires sont les bienvenus !

7. Assemblée Générale 1996

Dans le cadre du dixième anniversaire du Centre de Loisirs des Franches-Montagnes, Gino Croci nous propose de tenir notre Assemblée Générale chez lui.

Elle aura donc lieu à **Saignelégier**, le mercredi 29 mai 1996, à 10 h.00.

Sortez vos agendas et réservez la date !

8. Ligue Suisse de Hockey sur Glace

Suite à la séance du 4 juillet 1995 entre les représentants de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace et l'Association des Patinoires Artificielles Romandes, nous pouvons constater une amélioration tangible dans la plupart des patinoires. Il serait probablement fort utile d'intégrer les arbitres afin de garantir une bonne communication entre les trois parties concernées.

Nous vous rappelons qu'une séance d'évaluation est fixée le vendredi 3 mai 1996, à Yverdon.

Le bilan de l'année sera présenté et chaque patinoire devra faire part de ses revendications et de ses propositions afin d'améliorer les relations clubs-patinoires sans oublier les arbitres.

Comment limiter les heures de glace disponibles par rapport à l'augmentation des équipes de hockey ?

Le calendrier à deux vitesses ?

La durée des matches ? Identique pour les Juniors ?

La solution est entre vos mains. Toutes les patinoires devraient être présentes le 3 mai à Yverdon. Notre présence sera déterminante face à la L.S.H.G. et aux arbitres.

9. Organisation de manifestations en commun

Claude-Alain Henrioud organise la « Nuit de St-Pétersbourg » les 22 et 23 décembre 1995. La Vallée de Joux et Saignelégier organisent un grand gala de patinage artistique les 27 et 28 décembre 1995. La Vallée de Joux est intéressée par « Harlem Globetrotters » en 1996.

Travailler ensemble, c'est garantir une économie appréciable et bénéficier d'une promotion intéressante. Les patinoires qui souhaitent organiser une manifestation en 1996 sont priées de nous contacter rapidement.

10. Gestion des surfaces de glace ou installations sportives par l'informatique

Actuellement, 8 patinoires possèdent le programme. Il s'agit d'un « outil » performant qui nécessite une utilisation régulière de votre ordinateur. Monsieur Stucki propose une séance d'évaluation des patinoires concernées au printemps 1996. Une nouvelle version améliorée est en préparation.

Les patinoires intéressées au programme sont priées de nous contacter.

11. Mérite François Chevillat

Votre Comité propose la création du « Mérite François Chevillat ». Il récompensera une personne (ou un groupe de personnes) qui aura contribué de manière significative à l'avancement de la profession.

Nous vous prions de consulter le Pati-Info pour de plus amples renseignements.

12. Divers

Un tour de table permet aux 21 patinoires présentes de s'exprimer et de donner un aperçu de leurs activités, projets ou problématique spécifique.

Mondiaux juniors en Suisse: avec quel argent?

HOCKEY SUR GLACE / La Ligue cherche des fonds pour la prochaine édition, à Morges et à Genève.

A lors que l'équipe de Suisse a obtenu son maintien dans le groupe A des championnats du monde juniors, la Ligue suisse se prépare à organiser la prochaine édition des mondiaux A, qui se dérouleront dans deux patinoires helvétiques à la fin de l'année 1996. Morges et Genève sont, pour l'instant, les deux villes pressenties pour l'organisation des matches, mais des interrogations demeurent.

Financement non résolu

Les problèmes de financement ne sont pas encore résolus. La Ligue suisse estime à 600 000 francs la mise sur pied de ce championnat du monde. Pour financer ce budget, elle compte sur les 220 000 francs de la Ligue internationale et les 200 000 francs que doivent rapporter les différentes opérations de merchandising. Le dernier tiers de la somme doit être fourni par les deux comités d'organisation de Morges et Genève.

Si Morges s'est déjà engagé à la hauteur de 50 000 francs, à Genève,

la situation est plus floue. Les dirigeants politiques n'ont pas montré un grand enthousiasme pour soutenir le comité d'organisation. Marco Torriani, le président du Genève-Servette, a donc pris la tête d'un groupe de sponsors pour tenter de rassembler les 150 000 francs nécessaires à la mise sur pied du tournoi mondial.

Avec ou sans TV?

Mais l'action de Marco Torriani ne se situe qu'au niveau de l'intention pour le moment. La Ligue suisse cherche d'autres débouchés. La vente des droits TV pourrait rapporter une manne intéressante. L'agence suédoise ISP aurait offert 125 000 francs pour l'acquisition des droits, mais ce montant est jugé trop bas.

La Ligue suisse espère trouver d'autres solutions. Si la chaîne suédoise TV4 et la chaîne canadienne TSN ont montré leur intérêt, les dirigeants helvétiques tentent de décrocher un accord avec Eurosport ou

Deutsches Sportfernsehen (DSF), ce qui lui ouvrirait les portes du marché publicitaire allemand. DSF pourrait s'engager à diffuser les images des mondiaux juniors, puisque la Coupe d'Europe, dont la chaîne allemande détient les droits, se déroulera désormais à une autre date que la fin décembre.

Problèmes de production

Reste à régler les problèmes de production. La télévision alémanique engage ses moyens techniques à la Coupe Spengler à cette période de l'année. La télévision romande a pour habitude de ne pas retransmettre en direct les compétitions juniors. La TSR n'a aucune intention d'engager des moyens techniques à Morges et à Genève. La solution pourrait venir d'un producteur privé. Mais dans ce cas, qui va payer les 150 000 francs de frais de production? Le salut pourrait venir du Canada. TSN n'avait pas hésité en 1991 à produire les images des mondiaux juniors en Allemagne.

Présentation des objectifs du groupe de travail

Nous portons à votre connaissance le rapport préliminaire du groupe de travail chargé de préparer et de présenter le cours de formation de maître de glace.

Les participants du groupe de travail sont des maîtres de glace actifs et quotidiennement confrontés aux problèmes concrets de la profession.

La question prioritaire et fondamentale est de définir le profil du maître de glace qui va être engagé dans les patinoires ? La polyvalence de ses connaissances ressemble plus à un « chef d'orchestre » qu'à une formation spécialisée. Le problème le plus fréquent est que notre « chef d'orchestre » doit également jouer de tous les instruments, c'est-à-dire qu'il doit être capable de faire face à la plupart des situations et y apporter des solutions !

Le groupe de travail propose donc une série d'objectifs afin que l'acquisition de ces connaissances dote le futur maître de glace d'aptitudes lui permettant d'être efficace et fonctionnel et surtout reconnu par le biais d'un « certificat de service ».

Nous demandons à chaque patinoire de nous faire parvenir ses commentaires, suggestions, modifications, recommandations, etc. Vous êtes directement concernés par l'amélioration de votre profession, alors nous attendons vos commentaires jusqu'au 23 février 1996.

Adresse de retour :

**A.P.A.R.
Pierre Gueissaz
Chemin du Viaduc 14
1008 Prilly**

Par Pascal Glo



■ GLISSE

Paris sur glace, pour fines lames citadines

■ Patiner en plein air, au milieu des arbres, avec sa carte orange pour seul titre de transport, c'est possible tout au long de l'hiver. Au cœur de Paris, la pati-

noire du jardin des Tuileries est de retour comme chaque année, jusqu'au 30 mars. Évidemment, question air pur, cela n'a rien à voir avec la haute montagne. Mais ce

n'est qu'un détail. A deux pas de la place de la Concorde, les 600 m² de la patinoire permettent, sept jours sur sept, aux initiés comme aux profanes, de glisser librement ou de suivre des leçons collectives ou particulières.

Location de patins, éclairage de nuit et, entre deux double axels, distributeurs de boissons chaudes sont à la disposition des Candeloro en herbe glacée.

Patinoire des Tuileries : accès place de la Concorde ; métro : Concorde ; tél. : (16-1) 49-26-04-72.

Horaires : scolaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 heures à 16 heures ; public : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 12 heures à 13 h 30 et de 16 heures à 19 heures ; mercredi, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures.

Prix d'entrée : adultes , 25 F ; moins de 16 ans, 20 F.

Location de patins : adultes, 15 F ; enfants, 10 F à partir de la taille 23.

Groupe de travail pour mise sur pied d'un cours de formation de maître de glace

Les vendredis 20 octobre et 24 novembre 1995, un groupe de travail a été mandaté pour mettre sur pied des cours de formation de maître de glace. Ce groupe de travail était représenté par Messieurs:

Froidevaux Laurent de Saignelégier
Perrin Cédric de la Chaux-de-Fonds
Schupbach Jean- René de Monthey
Briand Roland de Lausanne
Racine Gilbert de Neuchâtel

Ce groupe a défini en premier lieu le profil du maître de glace qui devrait être engagé dans les patinoires. Il ressort que cet employé devrait avoir suivi une formation dans un métier du bâtiment. Cette raison s'explique par le fait, que ces employés travaillent d'une façon indépendante et que par expérience, les employés d'une autre profession sont moins indépendants pour cet emploi. Cependant, suivant les conditions d'exploitation par un ou plusieurs employés la diversité reste souhaitable pour le bon fonctionnement de l'exploitation.

Les disciplines suivantes sont représentatives de ce qu'un chef d'exploitation attend d'un maître de glace.

1. Connaissances théoriques et pratiques
2. Entretien des bâtiments
3. Loi sur les toxiques
4. Chimie de l'ammoniaque
5. Problèmes psychologiques
6. Questions sur l'organisation et l'administration
7. Fonction et entretien des installations techniques
8. Premiers soins et secourisme
9. Entretien du matériel
10. Sécurité

Les aspects suivants devraient être étudiés.

A - Théorie

1. Entretien du bâtiment
Connaissances sur l'entretien du bâtiment. Les problèmes électriques, la peinture, la menuiserie, le sanitaire, la serrurerie, etc.

2. Loi sur les toxiques
Connaître la manipulation des produits utilisés dans les patinoires et en particulier les dangers et les prescriptions sur l'ammoniaque. Utilisation des détergents, leur pollution et la protection de l'environnement.
3. Hygiène et propreté dans les patinoires
Exigences sanitaires sur l'utilisation des produits de nettoyage, la régularité des nettoyages pour une hygiène saine dans les patinoires.
4. Psychologie
Comment réagir avec le public pendant la surveillance, les relations avec les dirigeants, les entraîneurs et les utilisateurs.
5. Buts et organisation de l'APAR
Connaissances générales de l'association, ses buts, ses règlements. Motivation d'un cours de maître de glace.
6. Charges et responsabilités du maître de glace.
Ordonnance, lois et devoirs du maître de glace. Cahier des charges des employés
7. Règlement de la LSHG
Connaissance des règlements de la LSHG, afin que les employés puissent réagir selon la réglementation en vigueur d'une façon claire et précise.

B- Instruction et technique

1. Connaissance des différentes techniques de refroidissement
La connaissance des installations techniques est la plus représentative d'un maître de glace. Elle englobe les différentes techniques de refroidissement. Le fonctionnement des compresseurs, les condenseurs, l'importance des relevés journaliers afin de bien "écouter" son installation. La régulation du froid, les économies pouvant être effectuées, les alarmes, comment quittancer ces alarmes et connaître les raisons de ces pannes. Réagir selon des dispositions bien précises afin que l'utilisation soit performante.
2. La piste de glace
Connaissances de la surface de glace, le montage des ballustrades, le froid nécessaire, l'arrosage, le marquage des lignes. Le surfaçage de la piste, la maintenance, la température et l'entretien de la glace.
3. Entretien des surfaceuses et de son environnement
L'entretien des surfaceuses comprenant le nettoyage, le changement des lames de rabotage, réparer les pannes usuelles, la conduite et la maintenance de l'épaisseur de la couche de glace. Le surfaçage lors de matches etc.

4. La récupération de chaleur
Comment récupérer la chaleur afin de réaliser des économies, la régulation, son fonctionnement, et son entretien.
5. La sécurité dans les installations
Connaissances et maintenance de la sécurité des installations. Les tests, les essais de fonctionnement et leur utilisation.
6. Les interventions lors d'incidents chimiques
Comment intervenir en cas de problèmes chimiques et les relations avec les sapeurs-pompiers et les autorités.
7. La réglementation de l'OPAM
Connaissances des réglementations de l'Organe de Protection des Accidents Majeurs.
8. Aiguisage, entretien des patins et entretien du matériel de hockey
Comment aiguiser les patins et les entretenir.
9. Entretien du matériel et de l'outillage
La connaissance de son matériel. L'utilité de l'entretien du matériel, l'ordre et le rangement.
10. Devoirs du maître de glace
Les devoirs d'un employé d'exploitation, ces responsabilités sur le plan technique, le cahier des charges
11. Règlement d'exploitation
Connaissance du règlement d'une patinoire et comment l'appliquer. La nécessité d'un règlement suivant la configuration de l'exploitation.
12. Administration
Connaissances générales sur le fonctionnement d'une administration.

C - Sauvetage

13. Premiers soins aux blessés
Premiers soins lors de petites interventions.
14. Transport de blessés
Alarmer et préparer un blessé pour être transporté en ambulance.

Chef d'exploitation

Le profil du chef d'exploitation est représentatif par le fait qu'il doit être en possession d'un C.F.C. d'un métier du bâtiment avec plusieurs années d'expérience et qu'en plus des disciplines d'un maître de glace, il devrait connaître:

1. Administration
Etablissement de budgets, comptes, planification de l'occupation, prix des entrées, etc.
2. Psychologie
Contrôle du personnel
3. Sécurité
Etablir des plans de sécurité, coordination entre les parties concernées. Préparer une évacuation.
4. Technique
Rentabilité des installations, les économies d'énergie, la maintenance économique.
5. Construction
Les offres, les délais de construction, les rabais, les garanties, les paiements.
6. Conduite du personnel

Piscine-Patinoire de Montchoisi à Lausanne.



CHRONIQUE D'UNE TRANSFORMATION ANNONCÉE

Durant la période estivale, et ce depuis 1939, la piscine de Montchoisi attire un public qui recherche un endroit, loin de la cohue et du tumulte, permettant l'entraînement ou la natation de détente. La piscine met à disposition du public un bassin de 50 m., une pataugeoire ainsi qu'un solarium décoré de 8 palmiers géants. Elle offre aussi l'attraction de vagues artificielles qui font la joie des petits et grands.

A la fin de chaque saison d'été, un drôle de manège débute; c'est la transformation de la piscine en patinoire.

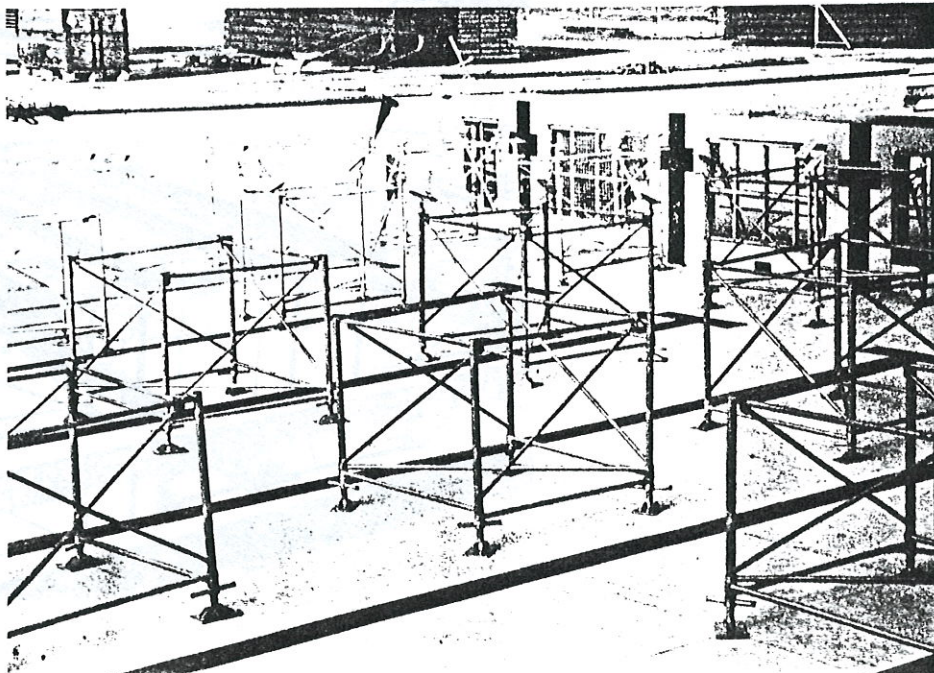
Jusqu'en 1993, 6'000 mètres de tubulaires et 6'000 colliers étaient utilisés pour monter l'échafaudage du plancher soutenant la glace sur l'emplacement de la piscine.

Depuis la saison de glace 1994-95, un nouveau type d'échafaudage est inauguré. Simple dans l'utilisation et l'assemblage, il est constitué de 1'200 éléments métalliques triangulaires s'emboîtant les uns dans les autres.

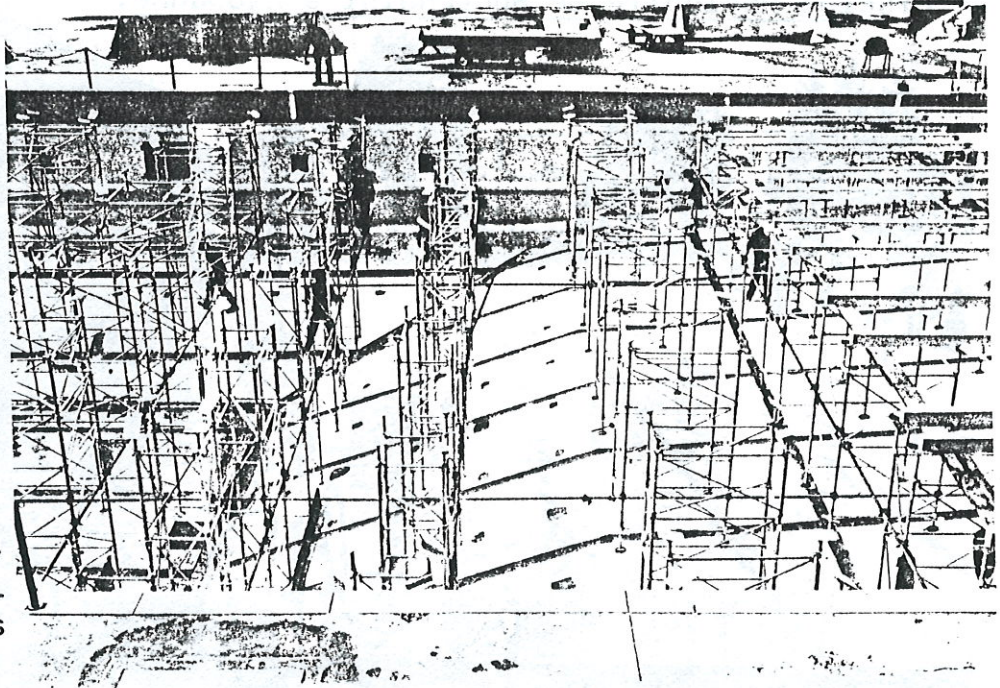
Le système porteur du bassin de 50 m. est composé de 112 tours d'une hauteur comprise entre 1 à 4,5 m selon les différences de profondeur du bassin.

Les appuis au fond du bassin s'effectuent à l'aide de vérins sur pieds articulés (16x24 cm) pour les inclinaisons faibles et des vérins sans pied placés dans des entailles faites à même le bassin (6x6 cm) pour les plans à forte inclinaison.

Sur les parties supérieures, des vérins à plaque de tête plate et en U sont installés pour recevoir



le plancher composé de 1) une première série de poutres placées dans le sens du bassin, 2) de carrelets mis perpendiculairement aux poutres, 3) des planches de 5 cm d'épaisseur et 4) des panneaux (150x300 cm) de 6,5 mm d'épaisseur recouvrant le tout.



Une fois le plancher terminé, les 312 tuyaux dans lesquels circulerà l'ammoniac sont reliés aux collecteurs. La distance entre chaque tuyau est de 3 cm.

Une couche de 10 cm. de sable est répartie sur les 1'300 m² du plancher. Ce sable, une fois refroidit par les tuyaux, donnera l'étanchéité nécessaire pour l'arrosage de la surface pour ainsi faire " monter " la glace.

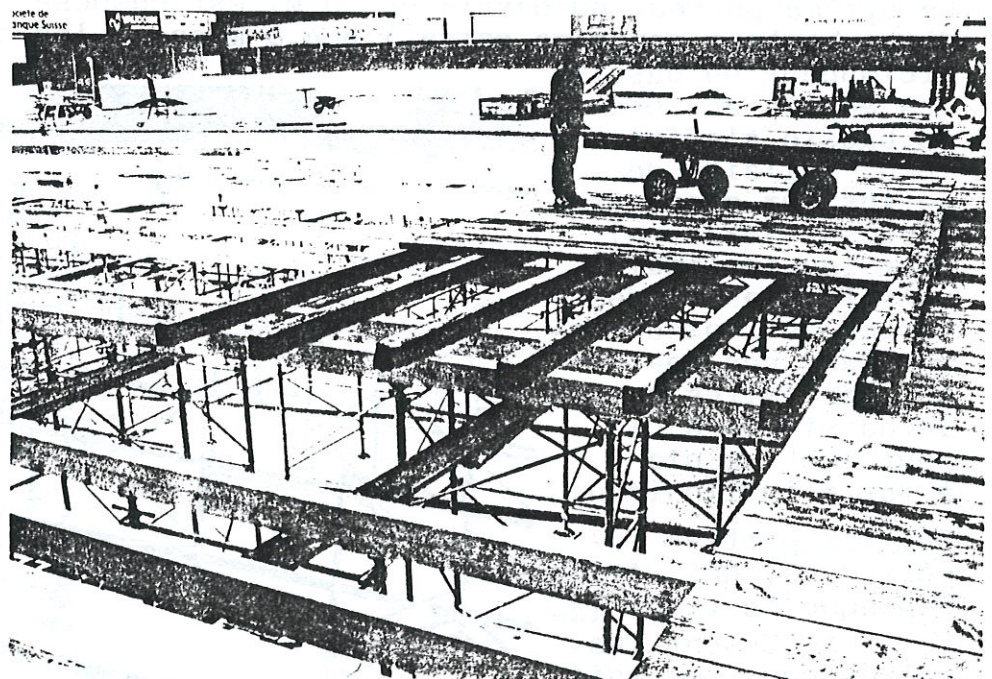
Les lignes, les cercles d'engagement, les surfaces devant les buts, etc... sont peintes directement sur la glace.

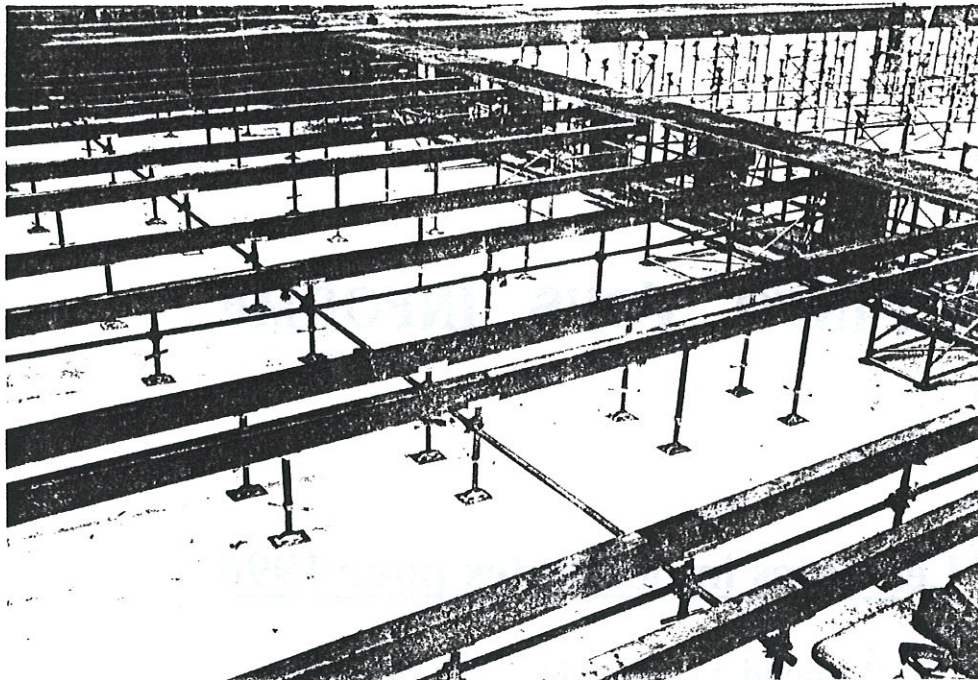
Le temps nécessaire pour le montage de l'échafaudage ainsi que le plancher en bois est de 10 à 12 jours ouvrables selon les conditions climatiques pour un effectif de 7 personnes.

Les bandes du rink sont installées et la glace monte jour après jour. La piscine devenue patinoire de Montchoisi pourra accueillir début octobre les premiers patineurs de la saison hivernale.

A la mi-mars, on fera fondre la glace et le démontage de la patinoire débutera pour que vers la mi-mai la clientèle puisse entendre la sempiternelle annonce " attention, nous allons faire les vagues ".

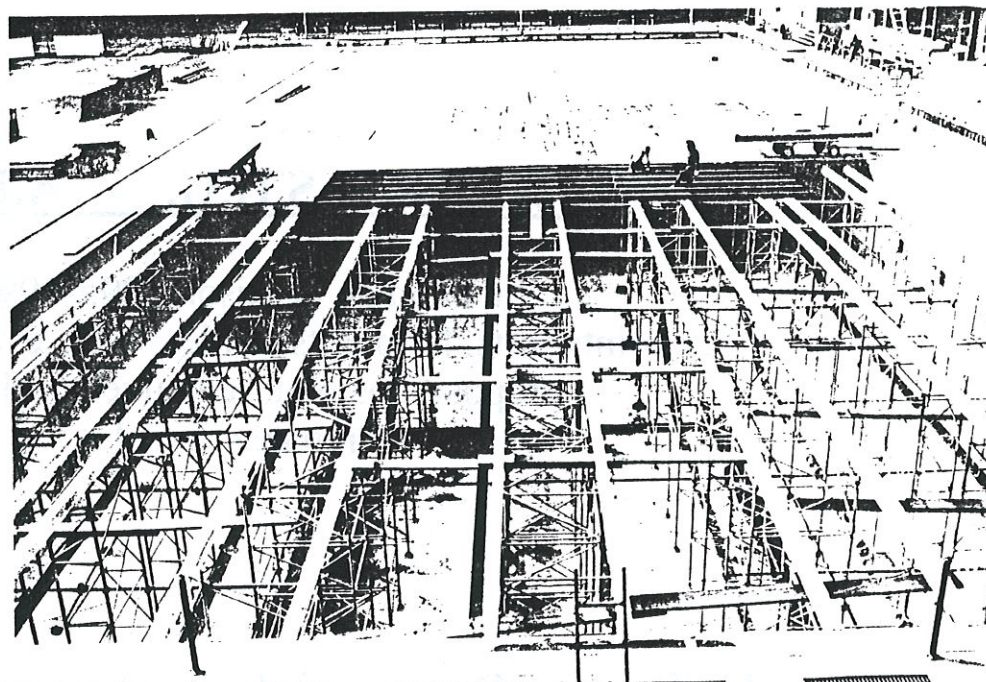
Y.Robert



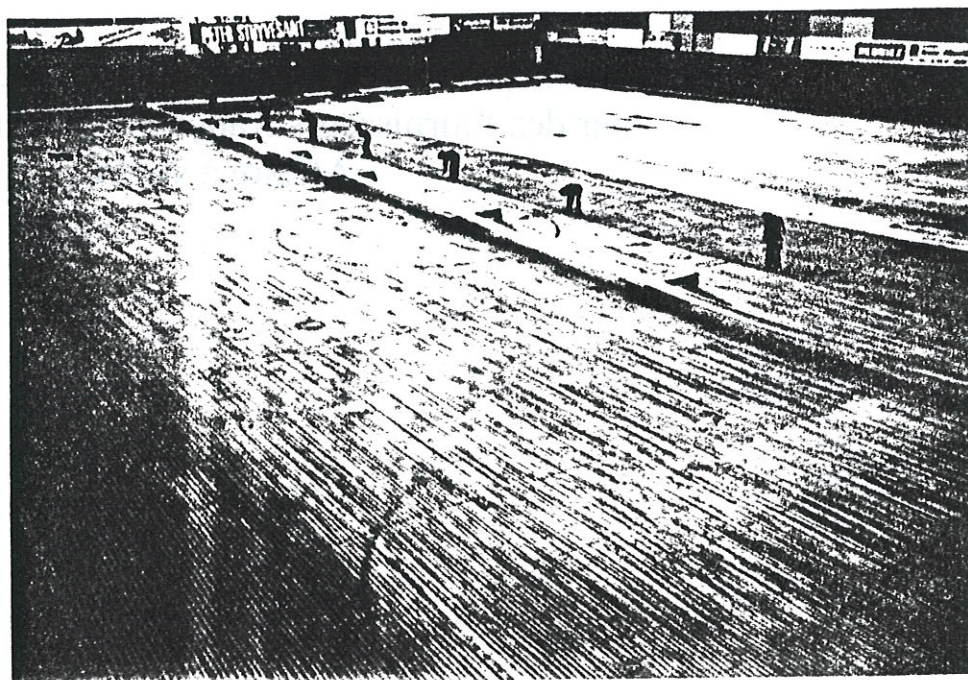


pose des
poutres

pose du plancher
final



pose des tuyaux
d'ammoniac qui
seront reliés aux
collecteurs.



PATI-INFO VOUS INFORME :

Les dates importantes pour 1996

A agender et surtout à être présent

La séance L.S.H.G. - A.P.A.R.

Le bilan de la saison 1995-1996,
les points forts, les points faibles, votre évaluation et vos
propositions pour la nouvelle saison.
Préparez-vous !

La Société Dupon S.A. veut nous rencontrer

L'Europe des patinoires ou la découverte de produits proposés
par des fournisseurs français à prix intéressants.
Affaire à suivre

DATES IMPORTANTES 1996

3 mai Séance L.S.H.G. - A.P.A.R.
à Yverdon

23 et 24 mai Cours de Maîtres de Glace
à Saignelégier

Mercredi 29 mai Assemblée Générale A.P.A.R.
à Saignelégier

Lundi 1er juillet date limite de l'envoi des dossiers
- Mérite François Chevillat

CHRONIQUE

Lettre ouverte à Jean Lussier, ex-entraîneur du LHC

Permettez ces quelques lignes personnelles, Monsieur, qui viennent d'un journaliste pas du tout spécialiste en hockey, mais qui suit le LHC depuis vingt ans. Ces lignes me brûlent les doigts, le cœur, depuis l'annonce de votre départ, vendredi passé. Une séparation à l'amiable, comme on dit dans les communiqués officiels, mais en vérité douloureuse, injuste.

Je me souviens de ce match béni du 4 avril dernier, grâce auquel vous montiez en LNA avec votre équipe. «Ce soir, on vous met le feu», chantait le kop à l'adresse de Grasshopper, ultime adversaire avant l'entrée au paradis. Il n'a fallu que neuf mois pour tomber des nuages et se retrouver en enfer. Aujourd'hui, le feu est dans la maison du LHC. Dans un premier temps, vous avez joué le rôle de pompier; dans un second, celui du fusible qui saute et qu'on remplace en espérant que la lumière revienne. Les ténèbres, hélas, prennent parfois la forme d'un labyrinthe...

Je me souviens que vous m'aviez accueilli dans les coulisses de Malley, un soir de match précédant la finale. Je voulais comprendre ce qui, alors, faisait la force de votre équipe et l'origina-



MICHEL CASPARY

chef de la
rubrique culturelle

lité du LHC. L'enjeu était immense, la pression extraordinaire, mais vous restiez aimable, à l'écoute, distillant une formidable humanité. Vous avez gardé ces qualités. Si j'ai bien compris, cependant, elles ne suffisent plus. Pour certains, votre gentillesse s'est transformée en défaut fatal. En LNA, il faut des durs, sur la glace et derrière le banc. Des bagarreurs, des gagnés. Pas d'états d'âme, si ce n'est pas d'âme du tout.

Je me souviens d'avoir été un farouche supporter, criant, chantant, pleurant. Les lendemains de défaite ne sont pas gais non plus pour les fans. J'ai pourtant le sentiment que ce chauvinisme correspondait bien plus, en fait, à une proximité d'état d'esprit qu'à un ralliement à un drapeau. Tel était le LHC, symbole d'un mode de vie, de communication, d'espérance. Ce printemps, le rêve est devenu réalité. D'autres promesses s'annonçaient. J'aurais voulu les vivre avec

vous jusqu'au bout. Il vous fallait juste de vrais renforts et un peu de temps. Les dirigeants du LHC n'ont ni fourni cet effort ni attendu. Vous voilà éjecté. La manne céleste des sponsors vaut plus que la parole donnée à un seul homme, fût-il considéré par ces mêmes dirigeants, il y a si peu, comme un messie...

Toutes leurs explications, parfois en forme de mea culpa, ne m'empêcheront pas de croire que votre départ est le signe d'un reniement désolant.

Je me souviens d'une de vos déclarations: «Pendant tout le match, les joueurs font ce que je veux; avant et après, ils font ce qu'ils veulent.» Visiblement, cet automne, les joueurs faisaient ce qu'ils voulaient avant, pendant et après le match. Pas tous, peut-être, mais en nombre suffisant pour que l'équipe se désagrège. Sans doute avez-vous commis quelques erreurs. Personne n'est infallible. Je n'ai pas à juger du bien-fondé ou non des reproches qu'on vous adresse, je constate seulement qu'on ne vous a pas donné les moyens de faire correctement votre propre apprentissage de la LNA. Le chaos actuel du LHC ne saurait être que votre faute. Dirigeants et joueurs ont as-

surément leur part. Se remettront-ils, eux aussi, en question?

Je me souviens depuis vingt ans d'innombrables autres exemples d'entraîneurs remerciés. Un phénomène «classique», presque banal. Certains clubs licencient comme on fait la lessive: par habitude, toutes les semaines, et certains entraîneurs jetés à la poubelle ont la faculté étonnante d'en ressortir à chaque fois, tels des diables de leur boîte.

Il est des cas, cependant, plus délicats, des déchirures plus profondes. Votre départ et celui de votre assistant, Eugène Lapointe, marquent aussi une rupture entre le club et son public. Elle sera provisoire, et d'autant plus si le LHC sauve sa place, malgré tout, en LNA. La vie continue et nul ne souhaite du mal à ce club. J'espère au moins, Monsieur Lussier, que votre propre avenir ne souffrira pas de ce retournement de situation écœurant et que vous aurez trouvé dans ces lignes le reflet d'une considération, d'un respect que beaucoup, j'en suis sûr, partagent avec moi à votre égard.

Bien à vous.

M. Cy □

Ligue Suisse de Hockey sur Glace

Suite à la séance du 4 juillet 1995 entre les représentants de la Ligue Suisse de Hockey sur Glace et l'Association des Patinoires Artificielles Romandes, certaines décisions ont été entérinées par les deux parties et appliquées dès la saison 1995-1996.

Nous vous présentons les ententes officielles, entérinées et signées par les deux partenaires.

Une rencontre d'évaluation est prévue à Yverdon le **3 mai 1996.**

Nous vous demandons de préparer cette séance et d'apporter des exemples concrets pour effectuer le bilan de la saison 1995-1996.

Votre Comité va suggérer à la L.S.H.G. de convoquer les arbitres à cette séance avec, comme objectif, la recherche d'une harmonie pour le déroulement des matches de hockey pour la saison 1996-1997.

PRESIDENT DES JUNIORS S.R.
BERNARD CLAUDE
RUE DU CENTRE 19
1131 TOLOCHENAZ

Tolochenaz, le 28 août 1995

Suite à la séance tenue le 04 juillet 1995 entre les représentants de la Ligue Suisse de Hockey sur glace et l'Association des Patinoires Artificielles Romandes, nous vous faisons parvenir les principales décisions entérinées par les deux parties et applicables dès la saison 1995-1996.

- A) Accord des patinoires sur le temps des matches, pour les Minis A+B et Moskitos A
3 X 20 minutes, maximum 2 H.15. y compris échauffement, max. 5 minutes.

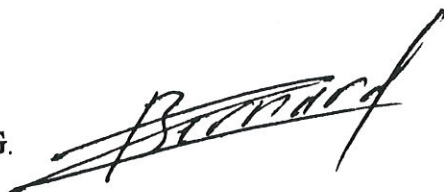
Pour les Juniors et Novices pas de changement, 3 x 20 minutes, sans limite de temps.
- B) Accord de la L.S.H.G. d'avancer et de reculer d'une semaine le championnat.
- C) Accord des patinoires, pour essai sur le mode de championnat à deux vitesses.
Les responsables de clubs, par rapport au nombre d'équipes inscrites, doivent connaître exactement le nombre de " plages " de matches à réserver et le communiquer à la patinoire dans les meilleurs délais.
- D) Accord de la L.S.H.G. pour autoriser les patinoires à planifier les matches actifs en semaine jusqu'à 21 H. 15.
- E) Accord des patinoires pour fixer les matches du mouvement juniors le mercredi dès 17 H. 00. dans ce cas précis, une ou deux séances d'entraînement pourront être supprimées pour les clubs sans compensation par les patinoires.

A.P.A.R.



Pierre Gueissaz
Président
Association des Patinoires
Artificielles Romandes

L.S.H.G.



Pour le Comité Romand
Président des Juniors
Claude Bernard

DUPON SA

(SURFACEUSES ET EQUIPEMENTS DE PATINOIRES)

DUPON SA, Société Française créée en 1966 par Claude DUPON;
Reprise par le Groupe ROLBA en 1978, puis rachetée en 1993, après son dépôt de bilan, par Thierry DUPON, fils du créateur de la société.

Depuis 1993, notre objectif a été de consolider notre présence commerciale et de développer des produits innovants et compétitifs sur le **marché français**. Cette phase de reprise étant intégrée par l'entreprise, nous développons notre activité sur l'Europe et reprenons des parts de marché abandonnées par le gestionnaire précédent.

Quelques chiffres...

Unité de production de 2000 m², basée à 100 km de Genève
1 camion pour la livraison des machines et des rambardes de piste
4 commerciaux (sédentaires et itinérants)
1 responsable pour les pièces détachées
15 compagnons pour la fabrication des produits
2 techniciens de maintenance pour le service après vente

Quelques arguments...

- * Fabrication complète des machines dans nos ateliers, pour un meilleur suivi des pièces détachées et un service plus rapide auprès de nos clients.
- * Recherche et développement de nouveaux produits en interne
- * Souplesse totale pour adapter nos produits "standards" à vos besoins spécifiques, même dans les détails et sans délais excessifs.

La proximité géographique de la Suisse et notre culture linguistique commune sont des atouts qui nous permettent aujourd'hui de vous proposer une gamme complète de produits adaptés à la gestion des patinoires, et de vous garantir une **bonne qualité de services**.

D'autre part, **notre présence** vous offrira une possibilité supplémentaire de **choix d'équipements** et les garanties d'un **marché concurrentiel**.

Cette **présence commerciale** sera concrétisée par des contacts réguliers avec nos commerciaux, l'envoi d'informations concernant nos produits et nos tarifs et, au Printemps prochain, l'organisation d'une **journée de présentation** de tous nos équipements à la patinoire de MALLEY à Lausanne.

*Dans l'attente de vous rencontrer
très prochainement*
Thierry Dupon

La Société DUPON développe de nombreux matériels et équipements parfaitement adaptés à l'exploitation rationnelle des patinoires

Surfaceuses à glace "DUPON", Affûteuses pour lames de surfaceuses, raclettes à glace...

Rambardes en aluminium adaptées à chaque patinoire, plinthes d'usure de coloris divers, porte guillotine pour sortie surfaceuse...

Protections pour le hockey : avec panneaux de verre démontables ou Filets spéciaux sur rails ou câbles

Revêtement de sols : dalles emboitables, tapis en rouleaux, caillebotis, marches et contre marches...

Revêtement pour polyvalence d'exploitation : tapis spécial RINKTEX avec râteliers de stockage

Équipements sportifs : bancs spéciaux pour équipes de hockey et prisons, table abattable de chronométrage et juges, cabines pour officiels et juges, tableau de chronométrage, buts et chariots de transport...

Divers : bancs simples ou doubles, plinthes et protections de bas de porte, mobilier divers en bois ou en polyéthylène de coloris variés,

Peinture et traçage des pistes : hockey, curling, décoration...

Les surfaceuses à glace DUPON équipent 98% des patinoires Françaises et ont assuré le surfaçage de la glace des sites Olympiques à Grenoble (1968), Sarajevo (1984) et Albertville (1992).

Nos rambardes en aluminium et nos protections en verre équipent une cinquantaine de patinoires depuis 6 ans.

Notre Société est agréée comme organisme de formation et organise régulièrement des stages pour les techniciens de patinoires.

DUPON SA
ZI LA GACHE
38530 BARRAUX - FRANCE
Tél : (33) 76 97 71 41
Fax : (33) 76 97 33 13

Une première en Suisse: Genève se dote d'une patinoire intelligente

Le Centre sportif des Vernets vient de s'équiper d'un système de contrôle et de surveillance automatiques de la glace. But: économie d'énergie et sécurité accrue.

L'époque est révolue où le patinage exigeait la complicité du ciel. Il fallait attendre les premiers grands froids pour pouvoir, les mains blotties dans un manchon, s'enivrer de vitesse sur la surface gelée d'un étang. Aujourd'hui, les sports de glace se pratiquent au cœur des villes, neuf mois de l'année sur douze. Et tout un chacun trouve cela normal.

Et pourtant, pur produit des temps modernes, une patinoire est une énorme machinerie qui nécessite une technologie perfectionnée et des réglages extrêmement fins. La température de la glace, par exemple, varie en fonction du sport pratiqué: elle doit être de -1 à -2° pour le patinage artistique, de -4 à -5° pour le hockey non professionnel, de -7° pour le hockey professionnel, de -3 à -4° pour le curling, etc., et ces différents sports se pratiquent chaque jour en alternance.

Or, si une patinoire s'apparente fort, sur le principe, à un réfrigérateur, il ne suffit pas de tourner un bouton pour obtenir sur commande un « glaçon » à la bonne température. Le glaçon en question, s'il n'a que 2,5 à 3 cm d'épaisseur, occupe une surface de 2000 m² et représente 80 tonnes d'eau. Tout cela implique non seulement la mise en œuvre d'un gigantesque dispositif de refroidissement, mais des installations de régulation et de contrôle qui exigent la vigilance constante d'un personnel qualifié. Depuis peu, l'automatisation se met de la partie. A cet égard, la patinoire des Vernets, à Genève, vient de s'équiper d'un système qui constitue une première en Suisse.

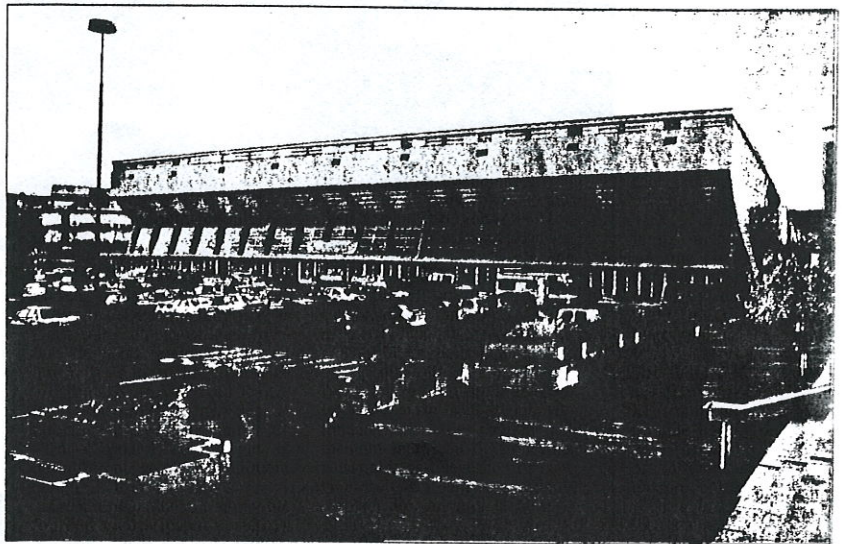
C'est en 1992 que le Service des

sports de la ville a décidé de donner une nouvelle jeunesse au Centre sportif des Vernets. Ce dernier comprend en particulier une piscine olympique et deux pistes de glace, l'une à l'intérieur, l'autre en plein air. Le projet prévoyait initialement la télégestion du contrôle des installations CVCS (chauffage, ventilation, climatisation et sanitaire) des locaux de la piscine et de son restaurant. Mandat confié à l'entreprise genevoise Gardy, Systèmes de Contrôle SA (SDC). Un spécialiste en la matière qui compte déjà à son palmarès, entre autres réalisations prestigieuses, le système de contrôle du balisage lumineux et des dispositifs d'approche de l'aéroport de Cointrin, le télécontrôle des onze sous-stations de transformation de courant alimentant le réseau de trolleybus lausannois, la télégestion de cent vingt-trois bâtiments du parc immobilier du canton de Genève.

De nombreux avantages

« Nous avons vite compris que le système de contrôle CVCS de la piscine pouvait aisément s'appliquer à des installations aussi complexes que celles qui régissent une patinoire. Et surtout, nous en avons mesuré les avantages, en particulier la possibilité de réaliser une économie d'énergie substantielle », explique Pierre Gelmini, adjoint de direction au Service des sports. Une patinoire dévore une quantité incroyable de kilowattheures (1 800 000 kWh pour la saison 1992), et seule une régulation méthodique des températures peut réduire cette consommation.

« Avec l'informatique, nous sommes aujourd'hui en mesure



Le Centre sportif des Vernets à l'avant-garde des techniques de production de la glace à bonne température.

de travailler en jouant sur plusieurs paramètres. Nous emmagasinons du froid la nuit, en profitant des tarifs réduits, et nous le répartissons, en fonction des besoins, tout au long de la journée. On peut ainsi faire baisser la température de trois degrés en une heure et demie, mais l'appel de puissance est énorme, alors qu'en trois heures on reste dans des limites raisonnables.

Sécurité renforcée

» Pour supprimer ces fameuses pointes pour lesquelles nous sommes lourdement taxés, nous effectuons une programmation hebdomadaire qui tient compte des différentes activités prévues. Cette régulation très précise procure une économie d'énergie de l'ordre de 10 à 30%, explique Jacques Muller, chef de la section patinoire du Service des sports, qui attend avec impatience les dernières statistiques de consommation pour afficher ses pourcentages. Mais le système n'est en place que depuis un an et les bases de comparaison sont insuffisantes, ce qui ne sera pas le cas dans l'avenir, car l'ordinateur stocke en mémoire toutes les données au jour le jour.

L'économie d'énergie a donc été un argument majeur dans la décision d'automatiser la pati-

noire, mais non le seul. Dans le domaine de la sécurité, l'avantage est inappréciable. La patinoire des Vernets abrite dans son sein, en l'occurrence un bunker en béton, 8 tonnes d'ammoniac. Ce produit, éminemment toxique lorsqu'il est inhalé, est stocké sous forme liquide et envoyé dans un réseau de tubes (32 000 m pour la patinoire intérieure) inclus dans la dalle supportant la glace où, sous l'effet de la chaleur ambiante, il se transforme en gaz. Réaction qui a pour effet de produire du froid.

Aux Vernets, le système de détection est à ce point subtil que l'usage d'un produit nettoyant ammoniacal peut déclencher l'alarme. A la moindre petite fuite, la personne de garde est alertée automatiquement par bip, et, si elle ne prend pas les mesures qui s'imposent dans les trois minutes qui suivent (une « alerte rouge » entraîne notamment le rapatriement de tout l'ammoniac circulant dans le bunker), les pompiers arrivent sur-le-champ avec armes et bagages...

Le pifomètre aux oubliettes

Enfin, l'application logicielle développée par Gardy est dotée d'une interface graphique à ce

point conviviale que n'importe quel membre du personnel affecté à la gestion de la glace peut, en quelques clics, programmer les températures requises, vérifier la sécurité des installations, établir des statistiques, voire gérer la maintenance préventive. Des synoptiques font apparaître le schéma des installations, avec, représentés en couleurs, les réservoirs, les compresseurs, les pompes, les vannes, etc. « Jusque-là, explique Pierre Gelmini, le personnel travaillait, pourrait-on dire, au pifomètre, il devait prévoir les jours de grande affluence, surveiller la météorologie et ajuster en conséquence parfois à un demi-degré près la température de la glace. Tout en tenant compte du facteur d'inertie du refroidissement. Aujourd'hui, toutes les corrections se font automatiquement. »

Le personnel, accoutumé aux systèmes électromécaniques classiques, s'est très vite adapté au nouvel outil. « Certains d'entre eux n'avaient jamais tenu une souris de leur vie! Il a suffi d'une rapide formation pour les convaincre. Et, gros avantage, les six personnes affectées à la glace (dont le chef de groupe et son assistant) sont totalement polyvalentes et interchangeables. »

Michelle Talandier □

Un Meccano géant

Le système de contrôle et de régulation de la patinoire mis en place par Gardy SDC se compose schématiquement d'une station graphique Unix AV410 de Data General reliée par réseau à une sous-station IRU (Intelligence Remote Unit) contrôlant 300 points d'entrée/sortie et à trois postes opérateurs déportés de type X-terminal. La partie logicielle est assurée par le système de contrôle commande orienté ob-

jet DACS. « Pour la patinoire, qui n'est pas un produit courant, nous avons dû réécrire quelques algorithmes, explique Claude Cornaz, responsable de l'activité systèmes industriels de Gardy SDC. Mais très peu de chose, car notre système est une sorte de Meccano qui, par sa conception modulaire, permet de répondre aux exigences de projets standards comme à celles de réalisations dédiées. »

M. Ta. □



Le nouveau directeur Jean-Marc Gerber et Bernadette Mercerat, assistante marketing à l'OT. *Andrée-Noëlle Pot*

La station de Leysin glisse une nouvelle figure à la patinoire

En remettant sa casquette de responsable des centres sportifs — piscine de la place Large et patinoire de Crettex-Jaquet — à Jean-Marc Gerber, Pierre Starobinski, directeur de l'Office du tourisme de Leysin, va pouvoir se concentrer sur ses tâches à l'intérieur de la station. A charge du nouvel adjoint à la direction de dynamiser l'exploitation des centres sportifs et d'optimiser les ressources humaines (16 à 20 personnes, OT compris). L'ex-directeur de l'Hôtel du Parc a été choisi parmi neuf candidats par le Conseil d'administration de la société Gestion Sportive Leysin SA. Qui a repris et assaini les deux centres propriétés de la commune en 1992. Budget d'exploitation pour 1996: 875 000 francs.

Si l'OT de Leysin est déjà ouvert sept jours sur sept jusqu'à 21 heures, ce qui constitue l'exception en Suisse romande, les horaires de la patinoire pourraient également s'étendre au moyen d'une ouverture avancée et d'une fermeture plus

tardive que les 22 h 30 en vigueur aujourd'hui. Une évolution des mentalités doit accompagner ces changements: les groupes venant s'entraîner à raison de quatre heures par jour pourraient ainsi se voir attribuer une tranche horaire inhabituelle et une conventionnelle. Les heures «extrêmes» pourraient être louées moins cher.

Comme le poste d'assistant à la direction, celui de la nouvelle responsable du marketing, Bernadette Mercerat, est pris en charge par les pouvoirs publics leysenouds, qui ont accepté lors du dernier Conseil communal d'augmenter de 120 000 francs la subvention annuelle à l'OT. Issue de l'Office du Tourisme et titulaire d'un brevet OFIAMT de technicienne en marketing, la nouvelle responsable de la promotion monte en grade à un moment où le marketing doit être renforcé pour attirer une clientèle étrangère au porte-monnaie dégarni par le change défavorable de sa monnaie en francs suisses.

C. Db. □

PORTRAIT - MINUTE

<i>Identité</i>	Jean-Marc Gerber
<i>Age</i>	27 ans
<i>Fonction</i>	Adjoint de direction pour les Centres sportifs de Leysin
<i>Principale qualité</i>	Persévérance
<i>Principal défaut</i>	Impatient
<i>Hobby + Sport</i>	Football, tennis
<i>Déteste</i>	L'intolérance
<i>Plus beau rêve</i>	réalisé (père de famille depuis 2 mois)
<i>Plus mauvais souvenir</i>	Aucun...
<i>Plat préféré</i>	Lasagnes
<i>Musique préférée</i>	Rock
<i>Lecture</i>	Magazine - Biographies
<i>Plus grande réalisation</i>	statut professionnel actuel
<i>Le plus important</i>	le plaisir
<i>Plus grand projet</i>	Le tour des Etats-Unis avec le temps de tout voir
<i>Meilleur souhait</i>	Que Leysin devienne la station No. 1 ...

« Mérite François Chevillat »

- *La première page du Pati-Info, avec le logo et le sigle « APAR »*
- *Le concours où il fallait reconnaître cinq personnages croqués dans le Pati-Info No. 9 avec, comme récompense, une plaquette en or*
- *Le sondage sur le contenu du Pati-Info*
- *L'introduction des photos couleurs*
- *Le projet d'une revue illustrée dans laquelle chaque patinoire romande devrait se présenter*
- *Identité romande, le « passeport » permettant d'accéder aux installations romandes*
- *L'Annuaire A.P.A.R., l'outil indispensable pour l'information et la communication entre les patinoires*

Toutes ces innovations sont l'oeuvre d'une seule personne, notre collègue et ami François Chevillat.

Votre Comité a donc pris la décision de créer le « Mérite François Chevillat » à partir du premier janvier 1996, ceci afin de perpétuer cet esprit dynamique, créatif et novateur.

« Mérite François Chevillat »

Eligibilité : Une personne ou un groupe de personnes ayant contribué

- à l'avancement de la profession au niveau technique
- à l'avancement de la reconnaissance de la profession de maître de glace
- en proposant toute innovation technique ou administrative susceptible de faciliter la gestion des installations

Prix : Fr. 250.--
Une oeuvre d'art intitulée
« Mérite François Chevillat »

Jury : Comité A.P.A.R.
Celui-ci se garde le droit de ne pas décerner le
« Mérite François Chevillat » si la qualité des dossiers est jugée insatisfaisante

Date limite : 1er juillet 1996
pour remise des dossiers de candidature

Informations : Pierre Gueissaz

PATINS - POTINS

Nuit magique au Littoral.
« La Nuit de St-Petersbourg » a enchanté le public des patinoires du Littoral,
les 22 et 23 décembre 1995, à Neuchâtel,
aux sons de l'orchestre philharmonique venu des bords de la Néva. Un triomphe !

A Saignelégier, chez Gino, le 27 décembre 1995,
le Théâtre sur glace de Igor Bobrin présentait Charlie Chaplin

A la Vallée de Joux, chez Réнал, le 28 décembre 1995,
le Théâtre sur glace de Igor Bobrin présentait Charlie Chaplin

Nous souhaitons de bonnes vacances à Claude-Alain, Gino et Réнал,
afin de « récupérer » suite aux superbes spectacles à l'intention d'un large public.

Pour les fêtes de 1996, il faudrait 4 à 5 patinoires
afin de faire baisser les prix des spectacles sur glace.
Avis aux amateurs...

Réнал Locca, de la Vallée de Joux
organise les « HARLEM GLOBETROTTERS » le 11 mai 1996.
Les amateurs de Basketball seront comblés.

30 participants à la réunion de l'A.P.A.R. tenue à Neuchâtel le 13 décembre 1995.
Un record, peut-être pas totalement étranger à la reconnaissance de la
profession de maître de glace ?...

« POTINS - PATINS »

« PATINS - POTINS »

Bienvenue à nos nouveaux collègues de Thônex,
Jean-Pierre Ehinger et Théodore Riedo.
A ma connaissance, c'est la première fois que des collègues sont membres actifs
de l'A.P.A.R. alors que la patinoire n'est pas encore construite...

Nous saluons avec plaisir la présence de nos amis de Leysin et Verbier,
absents depuis trop longtemps !

Le Centre de Loisirs des Franches-Montagnes vous offre,
à l'occasion de son dixième anniversaire, des vins avec des étiquettes
réalisées par l'artiste-peintre Yves Voirol.
Informations : Gino Croci

Eric Jeanmairet, des Ponts-de-Martel,
vous fait parvenir une liste des prix des consommations
en vigueur à la buvette de la Patinoire.
Comparez et, si nécessaire, intervenez auprès de votre tenancier...

Une nouvelle activité de loisir dans votre patinoire ?
Le « ICE GLIDER », ou « auto-tamponneuse » de patinoire
qui offre également à tous le plaisir de la conduite et du pilotage sur glace.
Renseignements : Pierre Gueissaz

« POTINS - PATINS »

Le sport ne fait que suivre la marche d'une planète malade

Faut-il prévoir pour les sports de l'an 2000 une maison pénitentiaire réservée à la détention des athlètes? Avec les dopés, les vendus, les achetés, les fraudeurs et les autres, le taux d'occupation de l'établissement en question, s'il existait de nos jours, afficherait déjà une belle moyenne.

Dans le large lot des cofrères, les adeptes de la dope sous toutes ses formes (artifices toujours renouvelés et disponibles avec une longueur d'avance sur les limiers voués à leur traque), apparaissent médiatiquement quelque peu dépassés. Aujourd'hui, ce qui fait la une, frappe l'opinion, c'est prioritairement l'argent. Les magouilleurs, les comptes à numéros, les fausses sociétés, les intermédiaires, la triche sur une grande échelle ne scandalisent même plus. Au contraire. Celui ou celle qui parvient aujourd'hui à dribbler le fisc, à entretenir quelques épisodes d'un quelconque feuilleton financier d'envergure est certes un escroc, un malandrin moderne, mais véhicule aussi l'image du



NORBERT
ESCHMANN

rubrique
sportive

grand malin roulant les ploucs.

N'est-ce pas la secrétaire du député français Jacques Mellick qui reconnaît que son politicien de patron lui a ordonné de mentir à la justice, et, parce qu'elle a «osé» avouer, se fait huer par la foule à la sortie du tribunal? Dans le même temps Mellick, un petit sourire aux lèvres, entouré de ses amis politiques, n'enregistre que le silence du public.

N'est-ce pas Bernard Tapie, dont le nom est toujours scandé par les ultras de Marseille, supporters nostalgiques de la grande époque de l'OM, qui signe des autographes au petit peuple et appose sa griffe sur le maillot blanc marseillais de quelques groupes?

Pendant que Jacques Glassmann, le détonateur

de l'affaire OM-Valenciennes, s'est retiré à la Réunion pour planquer sa honte, son forfait. Celui d'avoir ramé à contre-courant en dénonçant la triche sportive. Désormais à l'index d'une grande tranche de la société, Jacques Glassmann doit vivre là où il est le moins repérable, là où personne ne classe définitivement et arbitrairement son cas en répétant «qu'il n'aurait pas dû cracher dans la soupe».

Elle est vraiment misérable cette société sportive! Mais au fait pourquoi serait-elle différente? Oui, comment le sport pourrait-il éviter de patauger dans la fange, de donner ponctuellement de ses mauvaises nouvelles, d'offrir en permanence le portrait de ses dirigeants scandaleux, de ses pratiquants cupides, dans un monde aussi imparfait, pour ne pas dire dégueulasse?

Car les nombreux censeurs qui se découvrent des dons particuliers pour fustiger le sport à chacune de ses dérives, à chaque étale-

ment de sa sottise, oublieraient-ils le contexte planétaire? Qui, comme chacun sait est porteur d'une justice totale, d'une égalité sociale vérifiable, d'une transparence monétaire de cristal, d'une tendresse absolue et générale qu'un rapport idyllique entre frères humains entretient! Mais voyons...

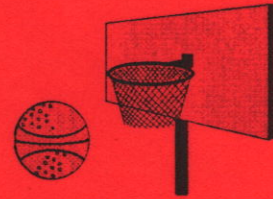
C'est où la Bosnie? C'est lequel le pays où les mots conflits, procès, détournement de fonds, abus de confiance ou de pouvoir, agression, tuerie et viol ne se prononcent plus? Où est-il le pays du magicien d'Oz, où l'arrivisme, le fric blanc-seing, la gagne par tous les moyens auraient été bannis des rapports quotidiens?

C'est quoi la Banque Vaudoise de Crédit? Les assurances, les tarifs hospitaliers, les gouffres financiers creusés par l'insouciance ou l'incompétence politique? C'est quoi un tribunal militaire qui condamne à la prison avec sursis un chef qui a laissé mijoter un trouffion dans la mort? Oui, c'est quoi tout ce foutoir? Ce n'est qu'une société bien à nous. À nous tous.

N. E. □



Agenda Sport



Votre outil pour une gestion efficace de la planification de vos surfaces et pour une facturation rapide et toujours correcte.

Ses points forts ...

en réservation :

- un fichier Adresses Clients complet
- nombre illimité de surfaces et objets à louer
- jusqu'à 3 subdivisions possibles par surface
- réservation individuelle
- réservation périodique automatique
- réservation des vestiaires
- identification des Clients par couleurs
- consultation du planning à l'écran
- impression des plannings hebdomadaires
- lettres de confirmation multilingues
- historique des réservations (écran / imprimante)
- paramétrage - choix de la langue utilisateur

en facturation :

- 4 tarifs horaires par surface (saisons)
- coefficient de réduction / de majoration par client
- coefficient de promotion selon horaire
- critère d'application (client à facturer ou non)
- facturation automatique ou manuelle d'une réservation donnée
- d'une période par client et par surface
- d'une période par client toutes surfaces louées
- factures multilingues
- facturation des extras (prestations diverses) et des entrées (hors exclusivité)
- contrôle des réservations non facturées

Pour toute information complémentaire et une présentation sans engagement :

Développement :

Do While Computer
Case postale 65
1211 Genève 18
J.-M. ABECIA

Distribution :

SAFE
1400 Yverdon-les-Bains
A. STUCKI
tél. 024 21 53 86